

## Annexe Pédagogique

### Sécurité Publique et Sureté

La PFMP est garante de la qualité du diplôme et de sa cohérence avec les opportunités, évolutions et contraintes des métiers relevant de la sécurité et de la sûreté, la formation en milieu professionnel constitue un gage d'insertion professionnelle et participe à la formation des candidats au baccalauréat professionnel «Métiers de la sécurité».

La formation en milieu professionnel constitue des moments privilégiés pour :

- participer à des situations professionnelles réelles, nécessitant notamment des capacités d'adaptation,
- découvrir la diversité des pratiques professionnelles de sécurité publique et sûreté, et de sécurité incendie,
- identifier des compétences transférables dans d'autres situations,
- s'immerger dans des contextes professionnels variés, plus ou moins complexes et contraints,
- construire une représentation des métiers liés à la sécurité et à la sûreté, et de leur implication dans l'exercice des libertés individuelles et collectives,
- prendre conscience des exigences rédactionnelles imposées par le monde professionnel.

#### **Description des fonctions**

Le/la titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» du baccalauréat professionnel est amené(e) à assurer un certain nombre de fonctions caractéristiques du champ professionnel concerné.

Ces fonctions peuvent être regroupées en quatre grands domaines :

Fonction 1 La sécurité dans les espaces publics et privés

Fonction 2 La sécurité incendie

Fonction 3 Le secours à personne

Fonction 4a La prévention

Fonction 4b La protection des personnes

Fonction 4c La protection des biens et de l'environnement

<b>Fonction 1 : La sécurité dans les espaces publics et privés</b>
<p><b>Activité</b> Le/la titulaire de la spécialité du baccalauréat professionnel contribue à la sûreté, à la sécurité de l'espace public et privé dans le respect des procédures et réglementations en vigueur.</p> <p><b>Tâches</b> Il/elle contribue à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel. Dans le cadre de missions de police judiciaire et/ou de police administrative, il/elle peut intervenir lors d'une situation d'infraction Il/elle participe au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique et dans un espace privé. Il/elle intervient, à titre préventif ou répressif, dans le cadre de la sécurité routière. Il/elle réalise ou participe à la rédaction des rapports d'événements ou d'activités.</p>
<p><b>Résultats attendus</b> Interruption des actes de délinquance et de malveillance Mise à disposition des auteurs d'infraction à l'officier de police judiciaire Réalisation des actions de sauvegarde, de tranquillité et de salubrité publiques Conservation d'une situation stable ou le retour à la normale Diminution du risque lié au non-respect de la sécurité routière</p>
<b>Fonction 3 : Le secours à personne</b>
<p><b>Activité</b> Le/la titulaire de la spécialité du baccalauréat professionnel assure des missions de secours et d'assistance aux victimes.</p> <p><b>Tâches</b> Il/elle donne ou reçoit l'alerte. Il/elle sécurise le lieu ; il/elle établit le contact avec la ou les victime(s), il/elle la ou la rassure en gérant son propre stress ; il/elle facilite et guide les secours. Il/elle établit un bilan de premier secours afin qu'il soit fait appel, le cas échéant, aux services compétents (le SAMU, les sapeurs-pompiers, le service médical d'une entreprise). Il/elle prend les dispositions nécessaires pour faciliter la mise en sécurité de la victime et son évacuation éventuelle. Il/elle maintient la capacité opérationnelle des matériels.</p>
<p><b>Résultats attendus</b> Sécurisation, prise en charge et évacuation éventuelle de la victime. Intervention adaptée en fonction de la nature de la situation et du degré de l'urgence Respect du protocole d'hygiène et entretien des matériels Maintien de la capacité opérationnelle par le reconditionnement des véhicules et du matériel après l'intervention.</p>
<b>Fonction 4a: La prévention</b>
<p><b>Activité</b> Il ou elle assure la surveillance des lieux et des accès, rappelle et fait respecter les réglementations spécifiques et les conditions d'accès, de circulation et/ou d'utilisation d'un lieu. Il/elle informe les occupants de l'établissement (employés et public) sur les mesures de sécurité à prendre.</p> <p><b>Tâches</b> il/elle filtre, contrôle et oriente les entrées et les sorties des personnes, des véhicules et des colis. Il/elle dirige, exploite le poste de sécurité et gère les alarmes. Il /elle encadre et gère une équipe de sécurité incendie. Il/elle effectue les rondes de surveillance dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il/elle met en œuvre les méthodes de prévention appropriées aux lieux. Il/elle participe à la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie Il/elle participe au respect des règles d'hygiène et de sécurité.</p>
<p><b>Résultats attendus</b> Maîtrise de l'interprétation des informations fournies par le système de sécurité incendie (SSI) Mise en place et contrôle des dispositifs préventifs et des règles de sécurité. Identification et anticipation du risque potentiel.</p>
<b>Fonction 4b : La protection des personnes</b>
<p><b>Activité</b> Le/la titulaire de la spécialité du baccalauréat professionnel a pour mission de protéger l'intégrité physique des personnes.</p> <p><b>Tâches</b> Il/elle réagit à tout acte délictueux ou de malveillance et prend les mesures adaptées. Il/elle prend en compte le comportement du public et prend les mesures conservatoires (périmètre de sécurité) pour tout événement, tels que les mouvements de foules, les manifestations. Il/elle gère les situations conflictuelles. Il/elle participe au maintien de la tranquillité et de la salubrité publique.</p>
<p><b>Résultats attendus</b> Mise en sécurité des personnes Maintien de la sécurité du public Maîtrise de l'acte délictueux ou de malveillance</p>
<b>Fonction 4c : La protection des biens et de l'environnement</b>
<p><b>Activité</b> Le/la titulaire de la spécialité du baccalauréat professionnel constate et identifie les atteintes aux biens et/ou à l'environnement ainsi que les situations à risques.</p> <p><b>Tâches</b> Il/elle prévient ou fait prévenir en conséquence l'autorité compétente. Il/elle participe aux actions de lutte contre les nuisances de toute nature. Il/elle respecte les conduites à tenir pour limiter les effets nuisibles induits par les phénomènes naturels ou les activités humaines, industrielles et technologiques.</p>
<p><b>Résultats attendus</b> Réalisation des actions de sauvegarde, de tranquillité et de salubrité publiques Maîtrise du risque en vue d'un retour progressif à la normale Préservation des traces et indices en vue de favoriser l'identification de l'origine du préjudice par les autorités compétentes Respect des règles relatives à sa propre sécurité et à la sécurité individuelle et collective</p>